



J e r é d u i s m e s d é c h e t s !



*“Parce que le meilleur
déchet est celui qui
n'existe pas.”*

Guide pratique *pour vos déchets.*

SOMMAIRE



Il existe de nombreuses astuces, simples et pratiques, à mettre en place dans votre vie de tous les jours.

Nous vous accompagnons dans la gestion responsable de vos déchets. Suivez nos conseils !

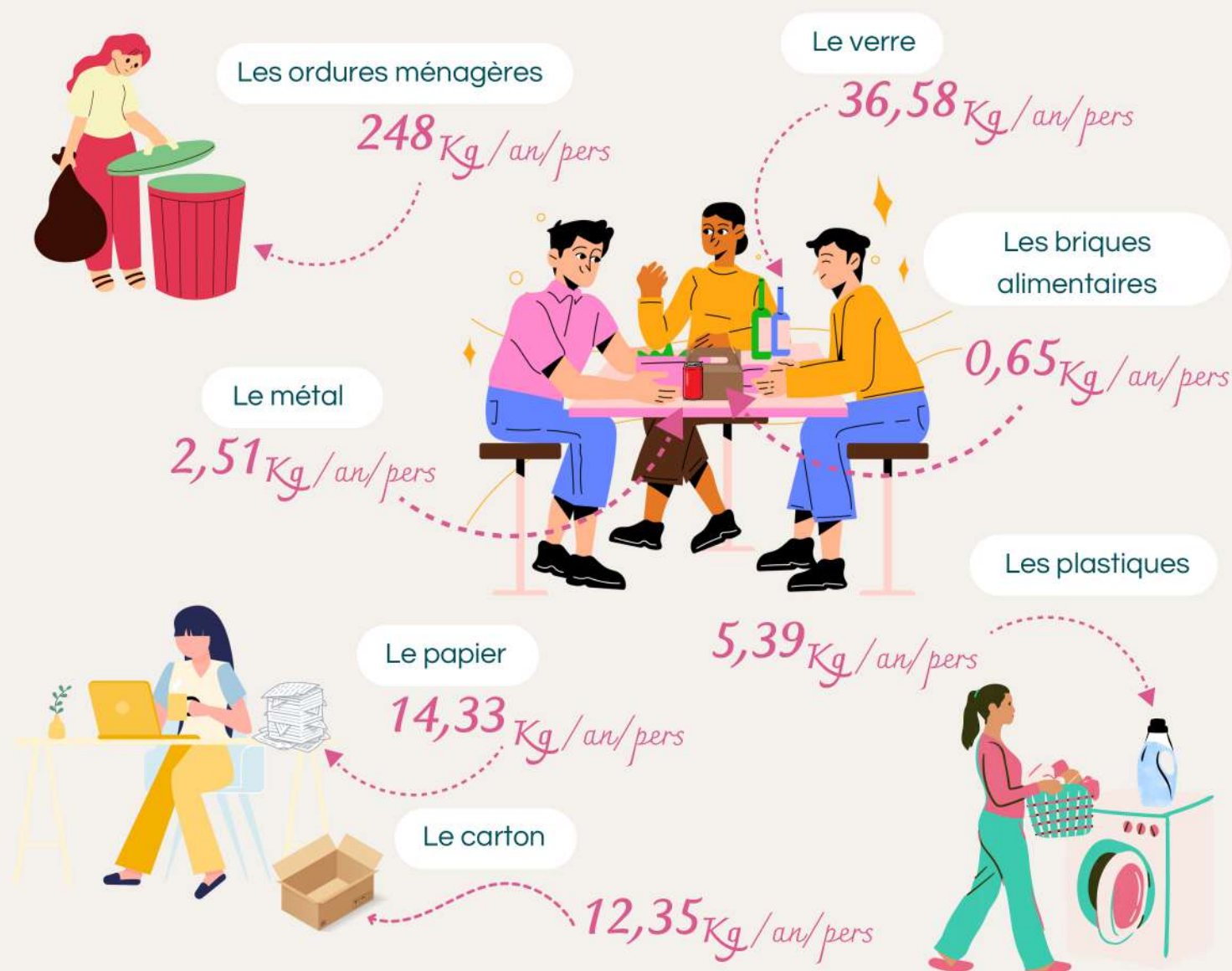
-
- | | |
|----|--|
| 01 | Les ordures ménagères |
| 02 | Les emballages - Sacs jaunes |
| 03 | Mon compost |
| 04 | Les points d'apports volontaires - Verres et papiers |
| 04 | Au cimetière aussi, je trie ... |
| 05 | Les déchèteries |
| 06 | Horaires d'été des déchèteries |

Les déchets ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de communes Arcis Mailly Ramerupt vous a fourni un conteneur à ordures ménagères. Il est équipé d'une puce qui le rattache à votre adresse.

"Prenez-en soin, l'entretien ainsi que son remplacement éventuel sont à votre charge."

Chaque jour, nous jetons des déchets de toute nature, mais **savez-vous quel poids ils représentent dans nos poubelles ?**



Les emballages du "TRI SÉLECTIF"

Le gisement des déchets recyclables à valoriser est donc très important. Trier permet de leur donner une seconde vie et d'économiser les matières premières.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Les emballages en **métal** (canettes, conserves, aérosols,...)
- Les emballages en **plastique** (flacons, bidons, tubes, bouteilles,...)
- La **vaisselle jetable**
- Les **emballages en carton**..



*Merci de **dissocier l'opercule** de son emballage avant de les jeter dans le sac de tri.

MON COMPOST

Comment réussir en 4 étapes



“Le compostage permet de transformer vos déchets organiques en engrais naturel.”



Etape 1. Stockez vos déchets organiques en petits morceaux dans un bio-seau :

- **Déchets de la cuisine (matières humides) :**

Epluchures de fruits et légumes, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, pelures de melon, courges et agrumes, trognons coupés en morceaux, restes de repas, coquilles d'œufs écrasées, ...

- **Déchets de maison (matières sèches) :**

Sachets de thé, marc de café avec filtre, petits morceaux de carton, feuilles de papier, journal, essuie-tout, ...

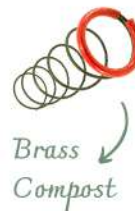


Etape 2. Déposez et étalez le contenu de votre bio-seau à l'aide d'une griffe **dans le composteur.**

Etape 3. Ajoutez un volume de **broyat = déchets du jardin** (Feuilles mortes, paille, petits branchages et tailles de haies broyées, sciure de bois, plantes et fleurs fanées, déchets végétaux du potager, ...) **identique au volume déposé précédemment** (bio-seau).

Etape 4. Utilisez votre compost à maturité !

SDEDA
Compostage des biodéchets
les règles pour réussir et les avantages



Comment reconnaître un compost mûr ?

Il a un aspect homogène, une couleur sombre, une odeur de terre de forêt et une structure grumeleuse (un compost équilibré = 50% Azote + 50% Carbone)

Deux stades d'utilisation du compost :

Avant maturité (de 3 à 6 mois)

Il peut être épandu (plutôt en automne), sur la terre, au pied des arbres, ou sur des cultures déjà avancées. Il faut attendre plusieurs mois avant de l'incorporer au sol car un compost immature peut nuire aux jeunes plants. Il est préférable de recouvrir le compost avec un paillis.



Après maturité (6 mois et plus)

- En fertilisant pour les cultures (il augmente le taux de la matière organique dans le sol et améliore la capacité de rétention en eau et la porosité du sol tout en contrôlant l'érosion).
- En support de culture (il contribue à la croissance des plantes et les aide à développer leur système racinaire). Attention ne pas utiliser pure!



Les points d'apports volontaires

PAPIER ET VERRE



Dans la benne à PAPIER, je mets :

Papiers, journaux, magazines, prospectus, enveloppes (sauf kraft) ...

Pas de pochettes plastifiées, ni classeurs, ni cartons



Dans la benne à VERRE, je mets :

Bouteilles, flacons, pots, bocaux "sans bouchon, capsule, ni couvercle".

Pas de vaisselle, miroirs, ampoules, ni de vitres cassées.



Attention...

Tout dépôt en dehors des bacs est considéré comme "Dépôt sauvage", passible d'une amende de 68 € à 1500 €.

AU CIMETIÈRE AUSSI, je trie...



Autres déchets

**ORDURES
MÉNAGÈRES**



Plus d'informations :

03.25.37.69.42

a.couchot@ccamr.fr

Un doute ? Une question ?



Films, liens et tuteurs, en plastique
à retirer et à trier.



Collectes EN DÉCHÈTERIE

L'accès aux déchèteries est contrôlé par des agents. Ils sont là pour vous accompagner à identifier la nature de vos déchets, vous guider dans la déchèterie et vous sensibiliser aux éco-gestes.

Afin de limiter le temps d'attente :

Merci de trier vos déchets avant vos déplacements en déchèterie.



- Aérosols, pots de peinture, produits phytosanitaires
- Appareils électriques
- Articles de sport et loisir
- Articles de bricolage et jardinage thermiques
- Batteries (véhicules, téléphones,...)
- Bouteilles de gaz
- Cartouches d'encre, toners
- Cartons bruns
- Déchets du bâtiment (BIENTÔT)
- Déchets ménagers souillés dangereux
- Examens radiographiques
- Ferraille
- Gravats inertes
- Gros électroménager
- Huiles végétales et minérales
- Jouets
- Mobiliers
- Papiers
- Piles
- Pneus utilitaires déjantés - véhicules légers
(ne sont pas pris en charge les pneus agricoles et poids lourds)
- Textiles
- Tout venant
- Verres
- Végétaux



“Le recyclage réduit la quantité de déchets ultimes et les impacts environnementaux liés. Il induit des économies d'énergie et d'eau dans les procédés ainsi qu'une réduction des gaz à effet de serre. Il permet de faire face à la demande de matières premières et limite aussi les dommages environnementaux liés à l'extraction minière ou à la surexploitation forestière.”

Les horaires D'ÉTÉ

Du 1er avril au 30 septembre 2025

DÉCHÈTERIE ARCIS-SUR-AUBE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	
Après-midi	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	

DÉCHÈTERIE NOGENT-SUR-AUBE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin						10h - 12h	
Après-midi	16h - 18h		16h - 18h		16h - 18h	14h - 17h	

DÉCHÈTERIE MAILLY-LE-CAMP

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin						10h - 12h	
Après-midi	16h - 18h		16h - 18h		16h - 18h	14h - 17h	

DÉCHÈTERIES FERMÉES :
LES JOURS FÉRIÉS



OUVERTES LE LUNDI DE PENTECÔTE
(9 juin 2025)

Ne pas jeter sur la voie publique

Contactez-nous ...

5 rue Aristide Briand 10700 Arcis-sur-Aube

03.25.37.69.42

contact@ccamr.fr

www.arcismaillyramerupt.fr